

Comité de programmation LEADER du 23 janvier 2023

Relevé de décisions

ONT PARTICIPE AU COMITE DE PROGRAMMATION :

Sphère privée

Catherine LANTEAUME, titulaire, Tourisme et Activités de Pleine Nature ;
Didier PLATTEY, suppléant, Tourisme et Activités de Pleine Nature ;
Michel COUBAT, suppléant, personnes ressources ;
Laure VANOORENBERGHE, suppléante, Entrepreneurs et indépendants ;
Sylvain TURINA, titulaire, Artisanat ;
Christian GODART, titulaire, Démocratie participative ;
Claude GULLEMIN, titulaire, Formation ;
Anicq LECOCQ, titulaire, Culture et Jeunesse ;
Marc BRETTON, suppléant, Culture et Jeunesse ;
Nicolas LAUGIER, titulaire, Commerces ;

Sphère publique

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;
Michèle MAFFREN, suppléante, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;
Jean-Pierre TEMPLIER, titulaire, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;
Maurice BRUN, suppléant, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;
Jean-Marc DUPRAT, titulaire, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;
Jean-Noël PASERO, titulaire, Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance ;
Nicole PELOUX, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ;
Gilles CREMILLIEUX, suppléant, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
Bruno BESSUEILLE, titulaire, Chambre de Commerce et d'Industrie
Jean-François AMIC, suppléant, Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Excusés

Comité de programmation : Jean-Pierre BRIOULLE, Jérôme FRANCOU, Stephan FIGUIERE, Michel SARLIN, Nicolas HENRY

Technicien présent

Thibaut ELAPHOS, gestionnaire, GAL Sisteronais-Buëch ;

Autres participants

Kévin QUEYREL, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ;
Julien GIBOZ, futur chef de projet du GAL Sisteronais-Buëch.

20 présents / 15 votants [8 sphère privée / 7 sphère publique]

Les 5 non-votants sont : Michele MAFFREN (suppléante de Philippe MAGNUS), Maurice BRUN (suppléant de Jean-Pierre-TEMPLIER), Gilles CREMILLIEUX (suppléant de Nicole PELOUX), Didier PLATTEY (suppléant de Catherine LANTEAUME) et Marc BRETTON (suppléant d'Anicq LECOCQ).

Soit 71,42 % de présents votants dont 53,33 % de privés → double quorum atteint

Kévin QUEYREL a été désigné représentant titulaire du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales. La modification de la composition n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour de la réunion, la nouvelle composition sera validée lors de la prochaine séance.

ORDRE DU JOUR :

- Examen d'un transfert d'enveloppes
- Programmation des dossiers examinés en opportunité le 30 mai 2022
- Programmation des dossiers examinés en opportunité le 9 juin 2022
- Programmation des dossiers examinés en opportunité le 27 juin 2022
- Programmation des dossiers 19.3 examinés en opportunité le 15 novembre 2021
- Lancement des AAP
- Questions diverses

1. EXAMEN DU TRANSFET D'ENVELOPPES

Comme indiqué dans la discussion générale qui a ouvert la séance, le transfert d'enveloppe va permettre de :

- Programmer les dossiers présents aux diverses étapes de l'instruction ;
- Prévoir le lancement des Appels A Propositions.

Aussi, il est proposé les transferts des enveloppes selon les modalités suivantes :

- 82 449,52 euros de la FA4 à la FA2 ;
- 23 200 euros de la FA4 à la FA3.

Cette proposition est soumise au vote.

Approbation des transferts d'enveloppe :

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité les transferts d'enveloppes.

2. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235-2022-AAP11-TO2

- **Conditionnement semi-automatique – Sylvain TURINA - Les Paysans savonniers / RPAC190222GA2350010**

Note obtenue : 28/40 dont 17 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Orpierre	
Assiette retenue éligible	29 683,68 €	
Taux d'intervention	50 %	
Montant de l'aide	14 841,82 €	
Montant autofinancement	14 841,86 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	5 936,73 €
FEADER	60%	8 905,09 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350010

M. Sylvain TURINA ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt).

Nombre de votants	14
Votes pour	14
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350010 à l'unanimité.

- Création d'une meunerie, un projet de territoire fédérateur autour d'une filière de farine locale – École internationale de boulangerie / RPAC190222GA2350008

Note obtenue : 25/40 dont 17 points dans la catégorie « Qualité du projet »		
Localisation	Noyers sur Jabron	
Assiette retenue éligible	69 594,69 €	
Taux d'intervention	50 %	
Montant de l'aide	34 797,32 €	
Montant autofinancement	34 797,37 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	13 918,93 €
FEADER	60%	20 878,39 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350008

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350008 à l'unanimité.

- Atelier céréales/Légumineuses – GAEC du Pré Lacour / RPAC190222GA2350009

Note obtenue : 24/40 dont 17 points dans la catégorie « Qualité du projet »		
Localisation	Sigoyer et Thèze	
Assiette retenue éligible	100 000,00 €	
Taux d'intervention	50 %	
Montant de l'aide	50 000,00 €	
Montant autofinancement	50 000,00 €	
Répartition de l'aide		
Conseil départemental 04	40 %	20 000,00 €
FEADER	60%	30 000,00 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350009

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350009 à l'unanimité.

- ALP3D-BMD1 - Technopolis / RPAC190222GA2350007

Note obtenue : 21/40 dont 15 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Sisteron	
Assiette retenue éligible	95 650,00 €	
Taux d'intervention	50 %	
Montant de l'aide	47 825,00 €	
Montant autofinancement	47 825,00 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	19 130,00 €
FEADER	60%	28 695,00 €

Programmation du dossier RPAC190222GA2350007

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350007 à l'unanimité.

3. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235-2022-AAP8-TO4

- WIS : Welcome in Sisteron – SAS WIS / RPAC190222GA2350011

Note obtenue : 27/40 dont 14 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Sisteron	
Assiette retenue éligible	150 000,00 €	
Taux d'intervention	80 %	
Montant de l'aide	120 000,00 €	
Montant autofinancement	30 000,00 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	48 000,00 €
FEADER	60%	72 000,00 €

Programmation du dossier : RPAC190222GA2350011

M. Bruno BESSUEILLE ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt).

Nombre de votants	14
Votes pour	14
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350011 à l'unanimité.

- Résidence collective de jeunes céramistes et tutorat – Grange de la Frache, brèche artistique – Marion RICHAUME – Atelier de la Lune / RPAC190222GA2350012

Note obtenue : 21/40 dont 15 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Rosans	
Assiette retenue éligible	136 897,60 €	
Taux d'intervention	80 %	
Montant de l'aide	109 518,07 €	
Montant autofinancement	27 379,53 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	43 807,23 €
FEADER	60%	65 710,84 €

Programmation du dossier : RPAC190222GA2350012

<i>Nombre de votants</i>	15
<i>Votes pour</i>	15
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350012 à l'unanimité.

4. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235 – 2022 – AAP11 – TO5

- La ZESTE (Zone d'Expérimentation Sociale Terrestre et Enchantée) – SCOP ZESTE / RPAC190222GA2350013 :

Note obtenue : 21/40 dont 15 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Saint Geniez	
Assiette retenue éligible	48 261,29 €	
Taux d'intervention	80 %	
Montant de l'aide	38 609,02 €	
Montant autofinancement	9 652,27 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	15 443,61 €
FEADER	60%	23 165,41 €

Programmation du dossier : RPAC190222GA2350013

<i>Nombre de votants</i>	15
<i>Votes pour</i>	15
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190222GA2350013 à l'unanimité.

5. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235 – 2021 – AAP9 – TO6

- Valorisation de l'offre éco touristique de l'Unesco Géoparc de Haute Provence – Provence Alpes Agglomération / RPAC190322CR0930005

Note obtenue : 26/40		
Localisation	GAL Sisteronais-Buëch	
Assiette retenue éligible	18 900,00 €	
Taux d'intervention	80 %	
Montant de l'aide	15 120,00 €	
Montant autofinancement	3 780,00 €	
Répartition de l'aide		
Conseil départemental 04	40 %	6 048,00 €
FEADER	60%	9 072,00 €

Programmation du dossier : RPAC190322CR0930005

Mme Nicole PELOUX ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt). M. Gilles CREMILLIEUX, suppléant du PNR, prend part au vote.

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190322CR0930005 à l'unanimité.

- Valorisation de l'offre éco touristique de l'Unesco Géoparc de Haute Provence – Agence de Développement des Alpes de Haute Provence / RPAC190322CR0930007

Note obtenue : 26/40		
Localisation	GAL Sisteronais-Buëch	
Assiette retenue éligible	27 090,00 €	
Taux d'intervention	80 %	
Montant de l'aide	21 672,00 €	
Montant autofinancement	5 418,00 €	
Répartition de l'aide		
Région	40 %	8 668,80 €
FEADER	60%	13 003,20 €

Programmation du dossier : RPAC190322CR0930007

Mme Nicole PELOUX ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt). M. Gilles CREMILLIEUX, suppléant du PNR, prend part au vote.

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation vote la programmation du dossier RPAC190322CR0930007 à l'unanimité.

6. LANCEMENT DES APPELS A PROPOSITIONS

Il est proposé de lancer de nouveaux appels à propositions selon les modalités suivantes :

- Ouverture des AAP de la fiche-action 2 avec un taux d'aide public maximum de 50%
- Ouverture des AAP de la fiche-action 3 avec un taux d'aide public maximum de 80%
- Ouverture des AAP de la fiche-action 6 avec un taux d'aide public maximum de 80%
- Aucun AAP n'est ouvert sur les fiches-action 1, 4 & 5.
- Les projets répondant à ces AAP ne pourront faire qu'une demande d'acompte et un solde
- Les AAP de ces trois fiches seront ouverts à partir du 25 janvier 2023 et auront une date limite de dépôt : le 24 février 2023 à minuit.
- Le Comité de programmation pourra être interrogé par consultation écrite pour l'ouverture d'éventuels autres appels à propositions en 2023.

Cette proposition est soumise au vote.

Approbation de lancement des nouveaux appels à propositions

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité le lancement des appels à propositions selon les modalités précédentes.

7. ANIMATION 2023

En 2023, la réalisation de 5 portraits vidéo de porteurs de projets est prévue. Comme en 2022, il est proposé qu'un groupe de travail se mette en place pour piloter cette action.

L'équipe technique enverra un mail aux membres du comité pour composer ce groupe de travail.

A Sisteron, le 25/01/2023

Philippe MAGNUS

Président du GAL Sisteronais Buech



